

APELC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

Rapport des activités et réalisations 2003-2004

Réunion du comité provisoire et du Conseil général, sept (7) fois.

Réunions des comités de travail(règlements, rives et littoral, qualité de l'eau, installations septiques, bateaux, communications, assemblée générale) vingt-deux(22) fois.

Construction et installation de deux babillards à l'entrée des chemins Desjardins et Wilfrid.

Demande et réception de la subvention de 100\$ de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré.

Création de tous les formulaires et fichiers de suivis et de dossiers à conserver.

À Saint-Faustin-Lac-Carré le 28 septembre 2003, présentation du rapport sur l'eutrophisation du lac par Madame Louise St-Cyr, biologiste, et diffusion du rapport

Conception du projet Caribou.

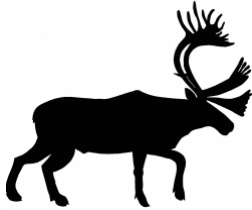
Objectifs et plan d'action 2003-2004

1. Assurer le suivi des activités et la survie de l'association

- Préparer et alimenter régulièrement un carnet de bord du lac : **Réalisé**

2. Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires

- Effectuer au cours de l'été, de mai à novembre, au moins trois analyses de la qualité de l'eau : **Réalisé**



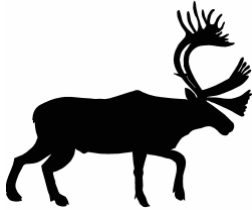
APEL C

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

- Effectuer l'analyse de trois des cinq ruisseaux tributaires du lac et ceci avec la collaboration de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré et entreprendre des démarches auprès de la municipalité de Montcalm pour qu'elle participe au moins financièrement à ces travaux : **Réalisé pour SFLC et Montcalm à faire**
- Procéder à l'évaluation de l'eutrophisation du lac (vieillesse) en collaboration avec la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré et Montcalm : **Réalisé avec SFLC**
- Développer un partenariat entre SFLC, Montcalm et le Conseil général : **En cours**
- Les embarcations motorisées, expliquer les conséquences de leur circulation, entre août et mai, consulter l'ensemble des propriétaires sur la volonté d'abolir la circulation des bateaux motorisés sur le lac Caribou et d'expédier la demande aux deux municipalités pour y donner suite : **Réalisé 71% des propriétaires ayant signé le registre**

3. Prévenir le déboisement et promouvoir la renaturalisation des rives

- Elaborer un document d'information pour les membres de l'association sur les conséquences de la destruction des rives et des avantages du reboisement, ses techniques et composantes (arbres et arbustes) **Réalisé**
- La journée de l'Arbre du 15 mai deux conférenciers en avant-midi sur la réglementation concernant la protection des rives et de la bande riveraine. En après-midi, distribution de 1500 plants d'arbres aux riverains. **Réalisé**
- Informer les membres sur la documentation existante et étudier la possibilité d'avoir un programme d'accès à coût réduit aux arbres et arbustes pour les propriétaires du lac. **Réalisé et à poursuivre**
- Informer les membres de la subvention municipale de SFLC pour le reboisement et en promouvoir son utilisation : **Réalisé et à poursuivre**
- Collaborer avec les municipalités pour le respect des normes environnementales des installations septiques : **En cours**



APELAC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

- Produire un document d'information sur l'entretien des fosses septiques, les conséquences sur l'environnement d'un mauvais fonctionnement et les techniques d'évaluation des installations : **En partie par APELAC, document SFLC, réalisé**
- Faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation : **En cours**
- Étudier la possibilité d'avoir un programme, pour les membres, à coût préférentiel avec une firme qualifiée pour la vidange des fosses septiques : **Trop de travail pour pas d'économie**

4. Présence faunique qui perturbe le milieu

- Préparer un plan, sur où s'informer, qui aviser, les actions à prendre selon le cas et quoi faire. Information à véhiculer

5. Assurer des communications régulières avec les membres

- Créer et mettre à jour un site Web : Réalisé en partie
- Produire un journal de l'association deux fois l'an : **Réalisé**
- Produire au besoin des communiqués d'information : **Réalisé**
- Tenir occasionnellement des séances d'informations et organiser des formations : **Réalisé**
- S'assurer auprès des municipalités d'avoir des babillards d'information aux entrées du lac afin d'informer convenablement les membres : **Réalisé par nous seulement**
- Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que CCE, FAPEL, RAL, CRELA..., et informer les membres de tout sujet d'intérêt : **Réalisé en partie**



APELC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

6. Recrutement et maintien du nombre de membres

- Informer et solliciter les propriétaires concernant l'existence de l'APELC: **Réalisé**
- Avoir un plan pour accueillir les nouveaux membres et les nouveaux propriétaires : **En cours**
- Créer un fichier contenant les informations sur les membres et les membres potentiels (noms, adresse, courriel, # téléphone, etc.) **Réalisé**
- Monter une pochette d'information à remettre aux nouveaux membres.
- Mettre à jour régulièrement ces données. **Réalisé**
- Tenir une activité sociale annuelle. **Réalisé à repenser**

CCE : Comité consultatif en environnement

FAPEL : Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs

RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC

CRELA : Conseil régional de l'environnement des Laurentides

Adresse de notre site Internet : <http://apelc.net>

03/08/28